



**LA SOURCE**  
FOYER APPARTEMENTS  
RENOIR

# **FOYER APPARTEMENTS RENOIR (FAR)**

## **RAPPORT D'ACTIVITE 2019**



**FOYER APPARTEMENTS RENOIR**

**26 RUE RENOIR**

**37100 TOURS**

## TABLE DES MATIERES

<b>I. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT .....</b>	<b>3</b>
1. Création et évolution de l'établissement : quelques considérations historiques.....	3
2. La mission du Foyer Appartements Renoir .....	4
<b>II. LA POPULATION ACCUEILLIE AU FOYER APPARTEMENTS RENOIR.....</b>	<b>5</b>
1. Une population qui rajeunit .....	5
2. Une présence féminine plus importante .....	7
3. Des travailleurs pour la plupart d'entre eux.....	7
4. Situation juridique .....	8
5. Pathologie dominante .....	9
6. Le projet personnalisé d'accompagnement.....	9
7. Partenariat existant autour du résident .....	9
<b>III. L'ACCOMPAGNEMENT AU FOYER APPARTEMENTS RENOIR.....</b>	<b>10</b>
1. Une équipe pluridisciplinaire .....	10
2. Une prise en charge globale et individualisée .....	10
3. Un accompagnement au quotidien .....	11
4. Un accompagnement aux actes médicaux.....	11
5. Des animations et des activités diversifiées .....	12
<b>IV. LE PERSONNEL .....</b>	<b>14</b>
1. Organigramme de l'établissement au 31 décembre 2019 .....	14
2. Les départs et recrutements .....	14
3. Les formations .....	15
<b>V. DONNEES ECONOMIQUES .....</b>	<b>16</b>
1. Activité (journées réalisées avec calendrier mensuel).....	16
2. Les investissements en 2019.....	17
<b>VI. Perspectives 2020 .....</b>	<b>17</b>

## I. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement : ..... **Foyer Appartements Renoir**

N° FINESS : ..... **775 692 155 000 77**

Association gestionnaire : ..... **ASSOCIATION LA SOURCE**

Présidente de l'association gestionnaire : ..... **Mme Anne Marie LEROY**

Nom de la directrice : ..... **Mme Emmanuelle PERRIER**

Adresse : ..... **26 rue Renoir 37100 TOURS**

Téléphone : ..... **02.47.41.88.97**

Mail : ..... **renoir@lasource37.fr**

Cet établissement fonctionne 365 jours par an, 24 heures sur 24 heures.

### 1. Création et évolution de l'établissement : quelques considérations historiques

Suivant l'arrêté émanant du service de la planification du Conseil Départemental d'Indre et Loire (prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001), le FAR est destiné par priorité aux personnes handicapées adultes travaillant en ESAT. Il offre une capacité théorique de 35 places, aujourd'hui réparties en 22 places au sein de la résidence et 13 places dans les appartements extérieurs.

Dans le courant de l'année 2019, nous avons accompagné 40 personnes.

Plus précisément, **au 31/12/2019, nous accueillons 12 usagers sur les appartements extérieurs et 23 sur la résidence** (conformément à notre agrément).

Depuis 2003, le FAR héberge en priorité des adultes déficients intellectuels ayant une orientation de la CDAPH et provenant d'une structure protégée de type ESAT et ou vers une entreprise adaptée. Cette admission se réalise dès lors que les adultes reçoivent un avis notifiant la nécessité d'un accès à un hébergement spécialisé.

Le FAR peut recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.

## 2. La mission du Foyer Appartements Renoir

La mission générique du FAR est de développer des prises en charge globales (accompagnement médico éducatif et social) d'adultes handicapés dans le cadre d'un hébergement en « collectivité » ou en appartements individuels.

Les missions spécifiques identifiées sont les suivantes :

- Garantir aux usagers la même qualité de vie que « tout un chacun »
- Maintenir et développer l'autonomisation
- Accueillir et héberger : en logements (studios individualisés au sein d'une résidence spécialisée et appartements en milieu ordinaire) / assurer une restauration et un service de linge
- Accompagner à la vie quotidienne
- Accompagner à la vie sociale
- Mettre en œuvre l'accès aux soins
- Veiller à la santé

## **II. LA POPULATION ACCUEILLIE AU FOYER APPARTEMENTS RENOIR**

40 personnes ont été accueillies au sein du FAR au cours de l'année 2019.

5 résidents ont quitté le Foyer Appartements Renoir au cours de l'année 2019 (2 du service appartements et 3 de la résidence).

5 accueils ont eu lieu en cours d'année 2019, l'effectif ayant été constant et complet sur la majeure partie de l'année. Les personnes accueillies provenaient d'IME, de famille d'accueil et du domicile familial.

### **1. Une population en moyenne d'âge maintenue**

Aujourd'hui, la population accueillie au sein du FAR (résidence + structure appartements) conserve une moyenne d'âge de 41 ans environ sur 2019 (comme en 2018). L'accueil de 5 jeunes résidents en 2019 (dont un ressorti en décembre) a confirmé le rajeunissement de la population.

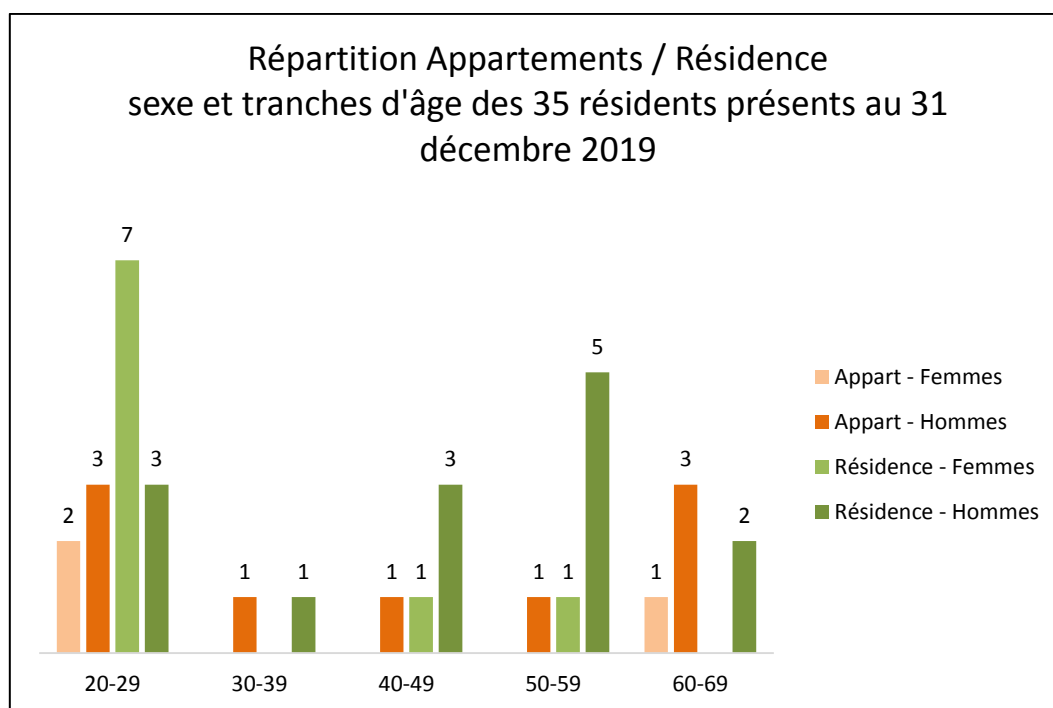
La moyenne d'âge sur la résidence est de 43 ans et est donc plus élevée que celle du service appartements qui se situe autour de 39 ans ½ (tendance inversée par rapport à l'année dernière).

Nous sommes encore aujourd'hui régulièrement alertés sur les situations de cessation totale ou partielle d'activité professionnelle par les ESAT. Des membres de l'équipe sont tout particulièrement sensibilisés à cette problématique, suivent des formations et participent à des réunions sur le sujet afin d'être à même de proposer des réponses adaptées à tous.

Pour y parvenir, nous travaillons à offrir, en proximité avec les mandataires judiciaires, des projets adaptés à l'accueil des personnes travaillant à temps partiel. Dès lors, les projets s'appuient sur les dispositifs de droit commun (GEM, Centres sociaux, services de psychiatrie pour certains résidents) et une permanence éducative est maintenue tous les jours au FAR y compris en dehors des horaires de travail (un surveillant de nuit qualifié intervient entre 22h15 et 7h15) pour garantir la sécurité physique et psychique des résidents du FAR.

**REPARTITION SELON LES TRANCHES D'ÂGES  
ENTRE RESIDENCE ET SERVICE APPARTEMENTS au 31/12/2019**

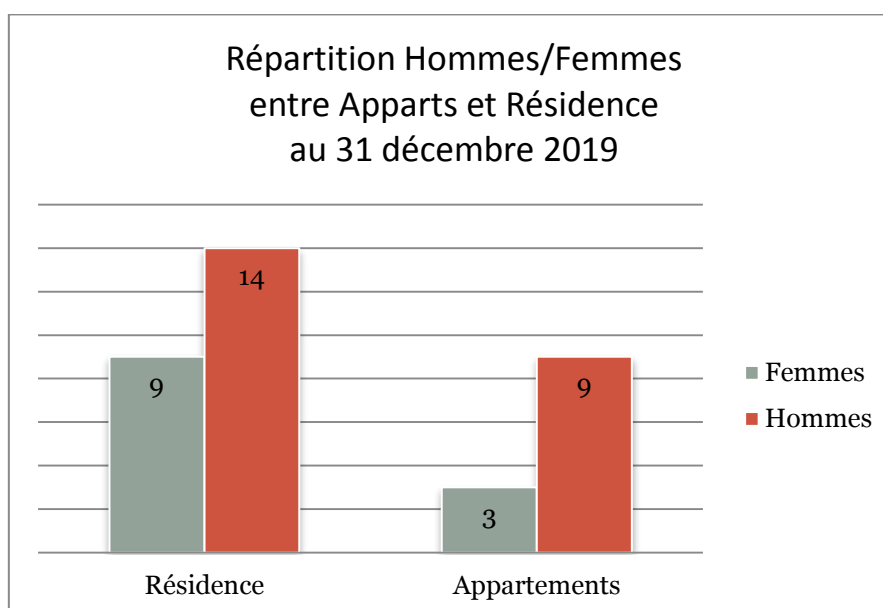
Tranches d'âges	Appartements	Résidence	Total
Moins de 20 ans	0	0	0
20-29	5	10	15
30-39	1	1	2
40-49	1	4	5
50-59	1	6	7
60-65	4	2	6
<b>Total général</b>	<b>12</b>	<b>23</b>	<b>35</b>



## 2. Une présence féminine plus importante

Les admissions 2019 ont modifié la tendance en 2018 avec l'accueil de 4 jeunes hommes et 1 jeune femme. Le nombre d'hommes reste toujours plus important que le nombre de femmes.

Sur les 35 personnes accueillies au sein de la résidence au 31/12/2019, (hors accueil stagiaires), 23 étaient des hommes et 12 des femmes, ce qui permet de noter néanmoins une légère féminisation de notre population accueillie depuis deux ans.

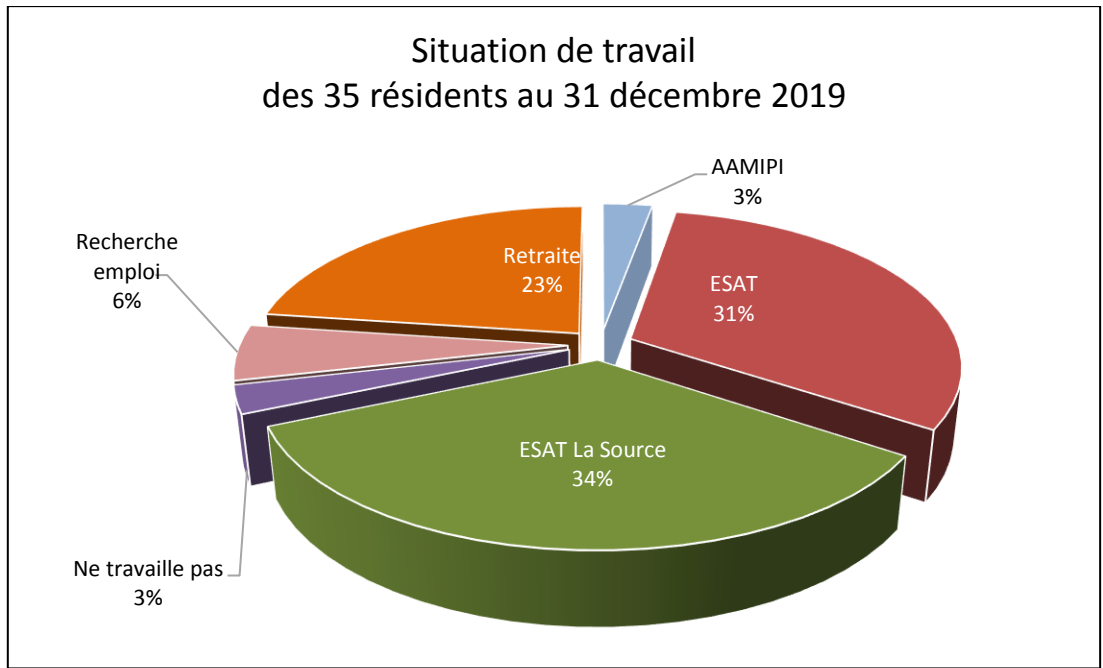


## 3. Des travailleurs pour la plupart d'entre eux

La plupart des personnes accueillies au FAR sont travailleurs en ESAT :

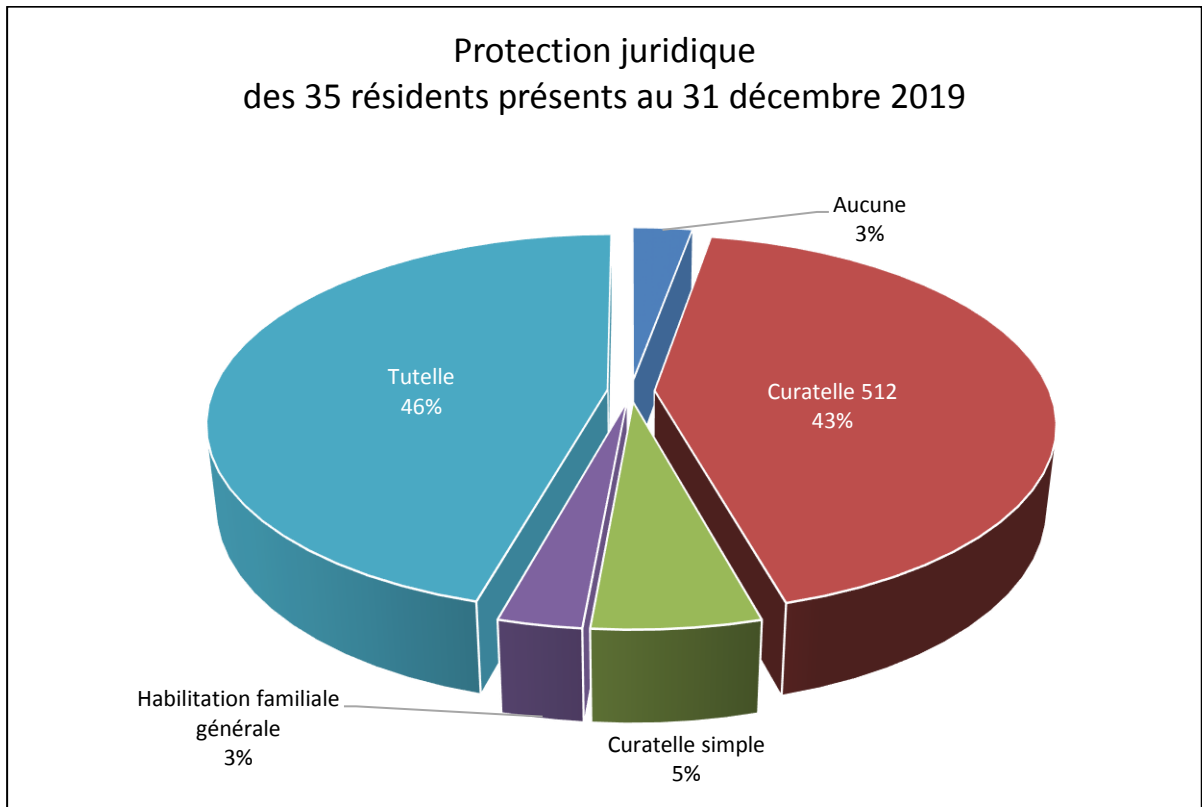
Au 31 décembre 2019,

- 23 d'entre eux travaillent en ESAT, en temps plein ou partiel.
- 1 en entreprise adaptée à l'AAMIPI.
- 2 sont sans emploi.
- 8 sont à la retraite
- 1 est reconnu inapte



#### 4. Situation juridique

Les curatelles notamment renforcées, et les tutelles sont les situations juridiques les plus communes. Un travail de partenariat indispensable est toujours primé par notre service avec les organismes tutélares ainsi qu'avec les tuteurs familiaux, au bénéfice de l'utilisateur.





## 5. Pathologie dominante

Les déficiences intellectuelles sont prédominantes.

Elles sont, dans leur majorité, accompagnées d'un handicap psychique.

Nous essayons de maintenir le nécessaire partenariat avec les services de psychiatrie (hospitaliers ou médecins de ville) même si nous constatons que ces services débordent et sont submergés de patients, rendant difficile cet exercice.

Néanmoins, notre objectif est de mesurer pour chaque usager concerné l'importance du travail de collaboration, afin de veiller à la sécurité de nos résidents et leur bien-être.

## 6. Le projet personnalisé d'accompagnement

Le projet de vie individualisé de chaque résident est révisé une fois par an en réunion d'équipe, avec la présence du psychologue. Le résident et son représentant légal (s'il y a lieu) sont ensuite invités à rencontrer le référent voire le chef de service éducatif en vue de la signature du document par la directrice.

Globalement, nous pouvons souligner la présence de la plupart des curateurs ou tuteurs, se rendant disponibles pour ce temps d'échange important pour les usagers.

## 7. Partenariat existant autour du résident

La psychiatrie, les services sociaux, les services d'aide à la personne (ADMR, ASSAD Touraine, Infirmières, pharmacies, etc.), d'aide technique, acteurs de l'insertion professionnelle, services liés au logement, établissements et services spécialisés, les ESAT, le planning familial, les centres d'addictologie... sont des partenaires dont il est indispensable de se rapprocher. Ces partenariats se développent au fil de l'évolution des PPA des résidents et de nouveaux réseaux se créent régulièrement.

### **III. L'ACCOMPAGNEMENT AU FOYER APPARTEMENTS RENOIR**

#### **1. Une équipe pluridisciplinaire**

L'accompagnement éducatif des résidents du FAR est réalisé par une équipe pluridisciplinaire composée d'éducateurs spécialisés, d'AMP, d'une TISF et d'un aide-soignant. Cette diversité permet un regard croisé et aussi complet que possible sur les personnes accueillies. L'équipe est restée stable cette année malgré une absence longue pour maladie.

D'autre part, lors du dernier trimestre, 2 salariées sont parties en congé sans solde et l'aide-soignant a souhaité mettre fin à son CDI.

Ces changements ont nécessité quelques modifications qu'il a fallu mettre en place. Néanmoins, l'équilibre en place au sein de cette équipe a pu être maintenu.

#### **2. Une prise en charge globale et individualisée**

L'accompagnement représente une prise en charge globale des besoins de la personne dans tous les domaines qui la concernent. Cet accompagnement nécessite donc la présence d'une équipe pluridisciplinaire et complémentaire, visant ainsi à cibler des besoins qui se déclinent différemment d'un usager à un autre, toujours dans un souci de bienveillance à l'égard des personnes accueillies.

De ce fait, l'équipe éducative conjugue accompagnements de groupe autour d'activités collectives, et prises en charge beaucoup plus individualisées.

Les visites à domicile restent un atout majeur pour un accompagnement du quotidien au plus près des objectifs de travail pour chaque résident.

La réponse unique prime chaque fois qu'elle le peut afin de bien distinguer l'usager dans sa singularité.

### 3. Un accompagnement au quotidien

Les résidents sont accompagnés pour tous leurs achats quand ils ne peuvent pas le faire seuls ou qu'ils souhaitent être accompagnés (vêtements, mobilier, loisirs, nourriture...).

Ils sont aidés pour toutes les démarches administratives, la gestion de leur argent ou encore de leur linge, leur ménage etc. L'équipe est en liaison étroite avec les représentants légaux (tuteurs ou curateurs) de tous les résidents afin de gérer au plus près les dépenses de ceux-ci en préservant leurs intérêts.

Des agents de service intérieur assurent l'entretien des parties communes de la résidence et effectuent aussi un ménage approfondi une fois par mois dans tous les studios, en plus de l'accompagnement éducatif quotidien.

Une lingerie sur place assure l'entretien du linge de tous les résidents. Cependant, certains résidents, lorsqu'ils le souhaitent, peuvent laver leur linge eux-mêmes. L'établissement a investi dans un lave-linge et un sèche-linge permettant de mieux accéder à cette autonomie.

Les résidents bénéficient d'une visite à domicile régulière afin d'individualiser au mieux la prise en charge ; les visites sont affichées et les résidents sont prévenus à l'avance afin d'en profiter pour revoir avec l'animateur leurs préoccupations d'organisation mais aussi les éventuelles difficultés du moment. Ce temps est précieux.

En effet, ces visites permettent aussi d'assurer le suivi des achats et de vérifier les dates de péremption de la nourriture entreposée dans les réfrigérateurs des personnes, de vérifier les besoins (produits ménagers, achats personnels à prévoir). Les éducateurs peuvent aussi plus facilement, lors de ces temps individualisés, aborder des sujets sensibles avec les personnes comme l'hygiène, le comportement, les souffrances psychiques ou physiques.

Les repas qui sont proposés (prestation extérieure avec livraison des repas) sont organisés et encadrés par l'équipe éducative. Cela permet d'aider les résidents mais il faut aussi gérer des effets de groupe entraînant conflits ou autres. Ces moments de collectivité sont parfois emprunts de difficultés relationnelles qu'il faut réussir à modérer, voire à gérer en termes de conflits ouverts. La diversité des problématiques des personnes accueillies nécessite une véritable gymnastique afin de préserver le calme et le respect de chacun.

Les résidents peuvent aussi, en fonction de leur projet personnalisé d'accompagnement, préparer leur repas en studio avec l'aide d'un éducateur ou encore prendre leur repas sur un plateau et le manger chez eux. L'établissement essaie de répondre ainsi aux souhaits de chacun en respectant leur intimité et leur libre choix de manger en collectivité ou seul.

Certains résidents du service appartements viennent régulièrement partager ce temps en salle à manger, cela leur permettant d'être présents sur des temps qu'ils affectionnent.

La mise en place très régulière plusieurs soirs par semaine de dîners pour 3 à 4 résidents maximum avec un animateur dans un autre lieu que la salle à manger (lieu dénommé « cuisine pédagogique »), a permis de répondre à des besoins de dîner en petit comité, et de soulager le nombre important de résidents aux dîners communs. Cette proposition a fait de nombreux adeptes parmi les résidents, privilégiant ainsi ce moment empreint de plus de quiétude.

2 à 3 résidents maximum peuvent aussi accéder à la cuisine pédagogique pour dîner ensemble sans présence éducative, demande faisant à chaque fois l'objet d'une concertation et d'une acceptation sous certaines conditions.

#### 4. Un accompagnement aux actes médicaux

Les accompagnements médicaux pour lesquels l'équipe éducative se montre toujours aussi vigilante, demande une grande mobilisation de l'équipe éducative en termes de prise en charge et de déplacements au cœur de la cité le plus souvent.

L'organisation effectuée par l'équipe éducative nécessite une vigilance particulière, afin d'orchestrer dans une rigueur obligatoire la prise des rendez-vous et leurs accompagnements.

Ces accompagnements font partie intégrante de la prise en charge globale, ces temps permettant une promiscuité avec l'utilisateur favorisant la confiance partagée pour une meilleure connaissance mutuelle.

L'équipe se porte garante pour :

- L'autonomie quand elle est possible avec une guidance des résidents en ce sens ;
- L'anticipation pour éviter au mieux les situations d'urgence notamment dans la prise des rendez-vous ;
- Un accompagnement des résidents par un éducateur chaque fois que cela s'avère nécessaire ;
- Une relation partenariale forte avec tous les partenaires de santé (infirmières, médecins, spécialistes, services de psychiatrie, services d'addictologie, dentistes, pharmacies...).

De nombreux résidents suivent un traitement médical, souvent important et contraignant. Les piluliers sont préparés par la pharmacie avec laquelle nous continuons à entretenir une étroite collaboration, le travail de partenariat avec la pharmacie étant essentiel et apportant une vraie qualité dans le suivi médical des résidents.

Les médicaments sont par la suite distribués par les membres de l'équipe éducative.

Enfin, quelques résidents sont en mesure de gérer seuls leurs traitements et nous privilégions cette expression de l'autonomie chaque fois qu'elle est possible, en veillant à la sécurité des usagers concernés.

## 5. Des animations et des activités diversifiées

L'équipe du Foyer Appartements Renoir a proposé des activités diversifiées qui ont favorisé tout à la fois les besoins de socialisation, d'ouverture culturelle et aux désirs des personnes qui vivent au sein de la résidence Renoir et des appartements extérieurs.

Ces animations se sont déroulées pour la plupart sur les temps de WE et au cours des périodes des congés d'été, la plupart des résidents étant travailleurs le reste du temps.

Ainsi, des soirées dansantes en boîtes de nuit, des pique-niques, des visites de châteaux, de zoo, équitation, restaurants, cinémas, concert, karting, bowling, participation à des brocantes, des karaokés, barbecue, balades en campagne, médiathèque... ont ponctué la vie des résidents, favorisant la rencontre et le partage entre les résidents et venant participer au parcours inclusif.

Aussi, au sein de la résidence se déroulent très régulièrement des soirées à thèmes ou des soirées dansantes. Le barbecue de l'été, désormais traditionnel, réunit l'ensemble des professionnels et des résidents autour d'un repas partagé à la fin du mois de juin. Le repas de Noël reste aussi un moment très attendu par les résidents, et particulièrement apprécié cette année.

Un résident a pu aussi se rendre à l'île de Saint Barthélémy pour visiter la tombe de Johnny Hallyday, cet usager étant un fervent admirateur de ce chanteur.

Ce fut un bel évènement marquant les esprits.

Enfin, pour accompagner les résidents dans leur quête mais aussi la nécessité d'autonomie, certains éducateurs du service ont poursuivi les ateliers cuisine mensuels au cours desquels

des repas simples à réaliser, faciles à reproduire et respectueux d'un budget contraint ont été élaborés, en petits groupes et partagés ensuite.

Sur l'initiative des professionnels et devant l'engouement des résidents toujours friands, un mini-séjour a été organisé cette année de 3 jours à Batz sur Mer.

#### IV. LE PERSONNEL

##### 1. Organigramme de l'établissement au 31 décembre 2019

Directeur	0,25
Chef de service éducatif	0,5
Animateurs 1 <sup>ère</sup> catégorie	3,75
Animateurs 2 <sup>ième</sup> catégorie (TISF)	1
Cons. Eco. Sociale et Familiale	0.50
Aide-soignant	1 (à pourvoir)
AMP	3
Moniteur Adjoint d'Animation	0,5
Psychologue	0,125
Secrétariat	0,281
Ouvrier qualifié et ASI	5,69
<b>TOTAL</b>	<b>16,596</b>

##### 2. Les départs et recrutements

Nous avons connu des mouvements de personnel en 2019 :

- Le recrutement d'un nouveau psychologue en CDI suite au départ de son prédécesseur en décembre 2019.
- Le départ d'un aide-soignant en décembre 2019.

Les remplacements nécessaires aux besoins de service (congrés, formation, maladie...) ont été assurés par des professionnels qualifiés et expérimentés.

### 3. Les formations

Type de formation	Heures de Formation Réalisées	Nom de l'organisme	Coût pédagogique de la formation	Formation Financée hors budget (O/N)	Organisme financeur
Utiliser l'analyse financière dans le secteur social et médico-social	14	NEXEM	162,50 €	non	
Colloque révélations en santé mentale	6	IRFSS	118,00 €	non	
Référent de parcours en inter-institutionnalité	112	I.T.S.	1 760,00 €	Oui	Plan de Formation : UNIFAF Centre
Outlook Spécifique	7	ADHARA France	121,50 €	Oui	Plan de Formation : UNIFAF Centre
Mandataire Judiciaire à la protection des Majeurs	87	ERTS ARDEQAF	1 139,41 €	oui	CIF CDI
Vieillessement et handicap mental	3,5	I.T.S.		Non	
Responsable de l'évaluation qualité des organisations de l'économie sociale	38	ESPACE SENTEIN	765,66 €	Oui	Plan de Formation : UNIFAF Centre

## V. DONNEES ECONOMIQUES

### 1. Activité (journées réalisées avec calendrier mensuel)

<b>2019</b>	Nbre de résidents prévus	Nbre de résidents réels (sans les stagiaires & hospi)	Nbre de jours d'ouverture	Journées retenues * <b>97,71%</b>	Journées retenues * cumulées	Journées réalisées avec les stagiaires	Journées réalisées sans F.H. -20,00€	Journées réalisées sans F.H. -10,00€	écarts mensuels	écarts cumulés	écarts en %
JANVIER	35	35	31	<b>1 060</b>	1 060	1 049	36	0	25	25	2,34%
FEVRIER	35	34	<b>28</b>	<b>958</b>	2 018	918	26	0	<b>-14</b>	11	0,56%
MARS	35	34	31	<b>1 060</b>	3 078	1 017	20	0	<b>-23</b>	<b>-12</b>	-0,39%
AVRIL	35	35	30	<b>1 026</b>	4 104	1 023	16	0	13	1	0,03%
MAI	35	35	31	<b>1 060</b>	5 164	1 057	12	4	13	14	0,27%
JUIN	35	34	30	<b>1 026</b>	6 190	1 009	11	0	<b>-6</b>	8	0,13%
JUILLET	35	35	31	<b>1 060</b>	7 250	1 040	32	0	12	20	0,27%
AOUT	35	35	31	<b>1 060</b>	8 310	820	261	0	21	41	0,49%
SEPTEMBRE	35	35	30	<b>1 026</b>	9 336	1 029	16	0	19	60	0,64%
OCTOBRE	35	35	31	<b>1 060</b>	10 396	1 048	25	1	14	74	0,71%
NOVEMBRE	35	35	30	<b>1 026</b>	11 422	1 022	20	3	19	93	0,81%
DECEMBRE	35	36	31	<b>1 060</b>	12 482	978	56	11	<b>-15</b>	78	0,62%
<b>TOTAL</b>			<b>365</b>	<b>12 482</b>		<b>12 010</b>	<b>531</b>	<b>19</b>	<b>78</b>		



## 2. Les investissements en 2019

### Foyer Appartements Renoir

<b>Immobilisations acquises en 2019</b>	<b>TTC</b>
Soft Manager passerelle hotspot Net	1 560,00
Soft Manager distribution access wifi	1 308,00
Soft Manager ordinateur HP400+SMG24 & onduleur	1 248,00
MYCS mobilier salle à manger (étagère-canapé-bibliothèque)	4 718,99
<b>Total Général</b>	<b>8 834,99</b>

## VI. PERSPECTIVES 2020

Le secteur médico-social est aujourd'hui traversé par de profondes mutations qui transforment le paysage traditionnel des structures médico-sociales et nous invite à questionner la pertinence de nos accompagnements : Réponse Accompagnée pour Tous, inclusion, transformation des nomenclatures.

Décrits comme « trop cloisonnés », « en logiques de silos », les établissements médico-sociaux ne satisfont plus aux exigences des pouvoirs publics et des usagers eux-mêmes qui s'inscrivent dans une volonté de flexibilité, de souplesse, et de réponses aux besoins.

Répondre aux besoins... comment dès lors ne pas adhérer à ce nouveau paradigme ?

Le secteur adulte en est encore aux balbutiements de cette transformation mais nous invite à nous pencher résolument sur les mutations à l'œuvre et la manière dont les structures vont participer à ce grand mouvement. Le Foyer Appartements Renoir ne sera pas en reste et s'attache à rester force de proposition.

- **Maintien, promotion et développement de l’habitat inclusif,**
- **Mixité des publics,**
- **Protection et émancipation des résidents,**
- **Développement des partenariats et des conventionnements,**
- **Structuration des réponses aux besoins et rationalisation administrative,**
- **Soutien et accompagnement des équipes**

**Sont, dans le respect des besoins des usagers et des valeurs associatives, autant d’axes stratégiques que l’Association La Source et le FAR s’attacheront dans les années qui viennent à travailler, en concertation avec les pouvoirs publics.**

L’écriture du nouveau projet d’établissement viendra soutenir cette réflexion et définir nos axes de travail pour les années à venir, en concertation avec le Conseil Départemental.